

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade 8-10, quai de la Marne 75019 PARIS Tèl. : 01.40.18.76.61	CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ANIMATEUR ESCALADE SUR STRUCTURE ARTIFICELLE	Photo (à coller)
--	---	---------------------------------

Je soussigné(e) **NOM** : **Prénom** :

Nom de jeune fille (s'il y a lieu) : Nat. : Sexe :

Date de naissance : Lieu: Dépt. ou pays :

Adresse permanente :

.....

Code postal : Ville: Pays :

Téléphone : Courriel :

Déclare sur l'honneur que les renseignements fournis dans le présent dossier sont sincères et véritables, et sollicite mon inscription à la formation Certificat de Qualification Professionnelle Animateur escalade sur structure artificielle, organisée par la **FFME à Le Pouzin (07)** :

Sélection et positionnement : 4 et 5 juillet 2022

Formation : du 24 août 2022 au 24 février 2023.

Fait à, le

Signature du candidat :

Attention, cette fiche ne concerne que l'inscription à la formation ; pour vous inscrire aux tests techniques, veuillez remplir la fiche spécifique.

Personnes en situation de handicap :

La formation du CQP AESA est accessible aux personnes en situation de handicap. La formation sera adaptée en accord avec la Branche Sport. Contact /réfèrent FFME : Sandrine Vanlandeghem, mail : s.vanlandeghem@ffme.fr

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

MAJ : 27/04/2022

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Le dossier d'inscription est à adresser complet par le candidat
A Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
 8-10 quai de la Marne / 75019 PARIS
au plus tard pour le 27 juin 2022
Renseignement : Emmanuel Scicluna formation-pro@ffme.fr Tél : 01 40 18 76 61

Le dossier comprend les pièces suivantes :

- La présente demande d'inscription : compléter la page 1, la partie renseignements complémentaires page 2 et 3 et éventuellement la partie positionnement ;
- Deux photographies d'identité dont une collée sur la demande d'inscription ;
- Une photocopie : soit du livret de famille, soit de la carte nationale d'identité en cours de validité, soit du passeport en cours de validité, soit de l'extrait d'acte de naissance ;
- Une photocopie du diplôme de secourisme P.S.C.1 (ou équivalent : A.F.P.S, S.S.T...)** ;
- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'escalade datant de moins de trois mois à la date de clôture des inscriptions ;**
- L'attestation d'encadrement en escalade de 75 heures, dont 50 h en difficulté, datant de moins de 3 ans ;
- Une attestation de réussite aux tests techniques, ou le justificatif de dispense (cf. page 4) ;
- Eventuellement, une photocopie des diplômes ou des brevets valant dispense des blocs de compétences de la formation.*
- Eventuellement, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.*

Une lettre de motivation accompagnée d'une présentation de votre (vos) structure(s) d'accueil potentielle(s) et du tuteur.

Info emploi **Situation au regard de l'emploi**

Etes-vous :

Salarié(e) Type de contrat : CDI CDD CUI-CAE CUI-CIE Autre

Si autre précisez :

.....

Adresse employeur :

.....

Votre employeur vous autorise-t-il à suivre la formation ? oui non Demandeur d'emploi inscrit : Depuis le : N° identifiant :Sans emploi non inscrit oui non Bénéficiaire du RSA Oui non

Prise en charge envisagée pour votre formation :

.....

Si vous avez obtenu l'accord d'un organisme pour financer tout ou partie de votre formation, joignez l'attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.

Info diplomes Niveau d'études ou de formation

Titre, diplôme :

Diplôme acquis Niveau atteint (exemple : BEP, Baccalauréat, DUT, Licence...)**Diplôme professionnel sportif***(Si vous en possédez, joindre une copie du diplôme)*Activités socio-culturelles : BAFA ; BAFD ; BASE ; Autre (précisez) :**Votre investissement dans le milieu fédéral**Etes-vous licencié ? Oui Non Si oui, N° de licence :

Club d'appartenance et département :

Indiquez les brevets fédéraux obtenus (précisez lesquels) :

.....
.....
.....**Votre formation « en structure d'accueil »**

Structure d'accueil envisagée :

Téléphone : Courriel

Nom du Président ou directeur :

Tuteur envisagé :

Téléphone : Courriel

Info tuteur

Attention le tuteur doit être titulaire de l'un des diplômes suivants : BEES 2^{ème} degré option escalade, DES Mention Escalade, DE escalade, DE escalade en milieu naturel ou professeur de sport, BEES 1^{er} degré option escalade, Professeurs certifiés et/ou agrégés d'éducation physique et sportive sous couvert d'une expérience de la discipline appréciée par l'organisme de formation, Diplôme d'Etat d'Alpinisme – Guide de Haute Montagne; Disposer d'une expérience d'au moins deux années en encadrement collectif sur SAE, Disposer d'une carte professionnelle en cours de validité.

Info Honorabilité

Il appartient au préfet de département de s'assurer que les personnes désirant déclarer leur activité n'ont pas fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits mentionnés à l'article L. 212-9, en demandant aux services judiciaires un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3) datant de moins de trois mois.

Dernières infos

Comment avez vous connu le CQP AESA ? :

Avez-vous une perspective d'emploi à l'issue de la formation ? – Oui

Non

Rappel : Dispense des exigences préalables à l'entrée en formation

Le candidat titulaire de l'attestation technique Passeport escalade bleu ou supérieur datant de moins de 5 ans à la date d'entrée en formation est dispensé de l'attestation de réussite aux tests techniques d'entrés en formation.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

POSITIONNEMENT

En fonction de votre expérience, vous pouvez bénéficier d'allègements de formation, si vous le souhaitez.

Merci de renseigner le questionnaire ci-dessous : soyez direct et concis, l'entretien permettra de compléter ces informations.

NOM :Prénom :

Souhaitez-vous bénéficier d'allègements ? oui non

Si oui précisez pour quels modules :

UC 1 : Accueil des publics enfants, adolescents, parents et adultes, tout au long de la séance d'escalade sur SAE.

UC 2 : Encadrement de séances d'escalade dans les disciplines bloc, difficulté et vitesse, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et en s'appuyant sur les références fédérales.

- sécurité
- secours
- enseignement
- publics particuliers

UC 3 : Dynamisation du groupe dans et autour de l'activité escalade.

- promotion des activités
- passeports

UC 4 : Intégration de l'activité de l'animateur d'escalade dans le fonctionnement de sa structure.

- EPI
- gestion de la SAE

Unité de compétences 1 : Accueil des publics tout au long de la séance d'escalade.

Indiquez quels sont vos points de vigilance lorsque vous accueillez un groupe d'enfants

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Unité de compétences 2 : Encadrement des séances d'escalade en bloc, difficulté et vitesse.

Quelles précautions prenez-vous pour encadrer en sécurité ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelle démarche (ou méthode) suivez-vous pour faire progresser les pratiquants confrontés à un obstacle bloquant leurs progrès ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles précautions spécifiques prenez-vous pour encadrer des publics particuliers ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous déjà ouvert des blocs ou des voies en SAE ? A quel niveau ? Et quels types d'ouvertures ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....

Unité de compétences 3 : Dynamisation du groupe autour de l'activité escalade.

Que devez-vous faire pour organiser une session de validation de passeports ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Comment participez-vous à la promotion des actions de votre structure et de l'activité escalade ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Unité de compétences 4 : Intégration de l'activité de l'animateur escalade dans le fonctionnement de la structure.

Participez-vous à la gestion et au contrôle des installations sportives et du matériel d'escalade ? Si oui, détaillez.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci pour vos réponses.